

Les Archives municipales de Lyon conservent les archives de la famille Morand, dans lesquelles se trouve un grand nombre de lettres : lettres d'amour, lettres de famille, lettres pour le travail, lettres du médecin, lettres de prison, lettres à l'Empereur même ! Ces archives nous renseignent sur la façon dont on s'écrivait à la fin du 18e siècle et au début du 19e siècle.



Antoinette, la grand-mère



Jean-Antoine, le grand-père





Antoine, le père



Madeleine, la mère





James, le fils





SUR l'établissement de la petite Poste de la Ville de Lyon, ordonné par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du treize Septembre mil sept cent soixante & dix-sept.

Confeil d'Etatt du Roi, du trei Confeil d'Etatt du Roi, du trei Confeil d'Etatt du Roi, du trei Svilles de Paris & Bordeaux retirent journellement de l'établit-fement de la petite Pofte qui y ett établite, a voulu procurer ces mêmes avantages à la Ville de Lyon, qu'Elle regarde après la Capitale comme la première de fon Royaume. La confifiance de cette Ville, sa richesse, l'immensité de son Commerce, ses différents Tribunaux, le nombre de ses habitants, & celui des Etrangers que les affaires y attient de toutes parts, l'a portée à croire qu'un sembable établissement y auroit le plus grand succès, & plairoit infiniment à Messieure les Citoyens en général. En conséquence, Elle en a ordonné l'exécution, sous les ordres de Monsieur l'Intendant de la Province, au Jugement duquel Elle renvoie toutes les contes tations nées & a naître, relativement audit établissement pour y être jugées sommairement, saus l'appel au Conseil. Par ledit Arrêt, Elle stat désens à vanter, relativement audit établissement, à peine de tous dépens, demmages, & intérêts.

De tous les établissements publies, il n'ye en a pas qui osse per lous de commodité au Commerce en tout genre, que celui d'une petite Poste; il son en examine en détail les différentes branches, qui mettent Messieurs les Négociants de Lyon dans une correspondance active & dispendiente, par les Messiges qui lui coltent beaucoup, on verra combien la petite Poste y tera utile, non seulement pour ce qui concerne la Ville & se se Faubung, Manions de Campagne & autres heux, oh la grande Poste nev a point.

Cette petite Poste servita pour le transport des Lettres, petits Paquets, Billes d'invitation, de cérémonie, de visite, de marange, d'enterrement, d'affi.mblée de différents corps, les distributions des écnis périodiques, des Feuilles d'Avis, des nouvelles publiques, des Faquets, Billes d'invitation, de cérémonie, de visite, de marange, d'enterrement, d'affi.mblée de différents cops, les distributions des chis pérides que le les vouveront qu'il leur en coûtres beaucoup moins que

A LYON, DE L'IMPRIMERIE DU ROI. 1777.

ciants ont des lettres à envoyer dans l'étendue de la Banlieue où la grande Pofte ne communique point , ils ne favent fouvent à qui s'adreffer pour les faire tenir , & lorfqu'ils font à leur campagne, ils font encore obligés d'envoyer leur correspondance à la grande Pofte par des Exprès, ou ils en reviennent eux-mêmes pour recevoir leur Courier : ils trouveront par cette commodité la facilité d'avoir , fans quitres leur Campagne, toutes les lettres qui leur feront adreffes par la voie ordinaire de la grande Pofte , en domant coutefois les ordres néceflaires à leurs Commis ou prépofés de les y retirer , & de les porter dans les boîtes , ou , pour la plus grande célérité , au Bureau Général de la petite Pofte ; lis auront aufit celle de faire parvenir à toutes leurs connoiflances dans la Ville les lettres qui's feront dans le cas de leur écrire. L'administration le chargera encore de remettre à la grande Poste toutes les lettres que le Poblic voudra y envoyer : la petite Pofte fras pour lui une voie sière, peu difpendieuse, & il verra avec plaisir qu'il régnera dans son service la plus grande excéltude.

Cette facilité de relation de la Ville avec la Banlieus qui s'étendigu'qu'un , deux & trois lieues, ser a encore très-avantageuse pour toutes les personnes qui y ont leurs enfants en nourrice , en ce qu'elles pouront faire tenir, soit Lettres, soit Paques spar les Facturs de la petite Poste. Le nombre de ces nourrissons sa Lyon est immense, de dans une Ville comme celle-ci, les femmes du plus bas- érat étant auss occupées que les hommes aux manufactures s'sont de la petite Poste. Le nombre de ces nourrissons nourices en les meutre à la campagne, che rouvant dans l'importificilité de les nourir elles-mêmes : cette commodité procurera donc encore au Public un moyen très-grand d'économie par la facilité qu'il aura d'écrire aux Curés ou autres personnes des se lieux de cette Banlieue, pour les prier de lui retenir des nourrices.

S'il ne faut pour le fuccès & avantage de cet établiffement , que des peines, des foins,

Pextrait du Tarif arrèté au Confeil, concernant le prix des Lettres Paques; &c.

Mefficurs les Négociants font priés d'avoir l'attention de bien diftinguer les adreffes des Lettres qu'ils écriront, tant pour les Rues; places, Culsed-Sacs, Fausbourgs qui concernent la Ville, que les Villages, Hameaux, & écarts en dépendants dans l'étendue de la Banlieue; comme aufii, lorfqu'ils auront connu les Faéleurs de vou-loir bien prévenir l'administration s'als en connosificient queiques-uns qui ne fusilent pas dans le cas de mériter la confiance publique: d'après leurs avis, s'ils font fondés, ces Faéleurs feront renvoyés. L'administration n'ayant d'autre but que celui d'être utile au Public en général, elle le pric de vouloir bien faire part de se lumières & avertir des fautes qu'il pourroit remarquer dans le commencement de cet établissement : le prochain Avis le mettra beaucoup plus à portée d'en connoître le fervice, & de faire se observations.

Permis d'imprimer, afficher & distribuer. A Lyon,
Novembre 1777.
Siama, DE ROYER Signé, DE ROYER.

Dès le 13e siècle, le courrier est assuré par les messagers de l'université. Au 15e siècle, Louis XI crée des relais de poste pour le courrier royal. C'est à la fin du 16e siècle qu'apparaissent les premiers bureaux de poste. Les postes s'organisent au cours du 17e siècle, avec notamment le développement de relais de poste (pour changer de cheval) et de différentes routes postales. En 1672 est créée la ferme générale des postes qui permet d'envoyer le courrier dans toute la France et les pays étrangers. En 1760 est créée la petite poste de Paris qui permet la distribution du courrier intra-muros. La petite poste de Lyon est créée en 1777.





A l'époque des Morand,
les lettres sont écrites à l'encre
avec une plume sur une feuille. Celleci est ensuite pliée pour former une
enveloppe. La feuille est maintenue fermée
par un sceau de cire.
L'adresse est écrite au verso de la feuille.
A l'époque, il n'y avait pas de code postal,
par contre, il y avait déjà
des avis de passage!



Lues prié, Citoyen, de passer au Bureau des Postes, pour y retirer un effet chargé à ton adresse, duquel il est nécessaire que tu donnes un reçu. Tu voudras bien demander au Portier le Bureau des effets chargés, & rapporter le présent avertissement.

Ce Bureau fera, en été, ouvert tous les jours, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, & depuis trois heures jusqu'à fept du foir; en hiver, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, & depuis trois heures jusqu'à fix du soir, excepté les Décadis l'après-midi.

Nota. Tu ne peux être suppléé que par un fondé de procuration ad hoc, notariée, laquelle sera déposée au Bureau.

A Commune-affranchie , le l'an de la République française , une , indivisible & démocratique.

REYNIER



Vue de Grenoble, rive gauche de l'Isère, lithographie de G. Engelmann (1788-1839), AML, 1411/553E

Voici ce qu'écrit James Morand à sa mère Madeleine, restée à Lyon, lors de son séjour à Grenoble chez sa grand-mère alors qu'il est enfant, en juillet 1802 :

« Je ne veux pas laisser fermer la lettre de mon papa sans y mettre aussi quelque chose pour toi et pour mes sœurs. Mon papa t'a sûrement dit que nous avions fait un bon voyage (que je regarde comme une petite promenade). En arrivant ici nous avons trouvé toute la famille chez ma bonne maman ils sont tous bien fâchés que tu n'aies pas pu venir aussi avec ma sœur. Je viens de rentrer j'avais été à la messe avec ma bonne maman. En arrivant ici j'ai été choqué de la vue de ces montagnes et comme toi je ne peux pas les sentir ce qu'il y a d'étonnant c'est qu'au pied de ces rochers incultes on trouve des terrains très cultivés. Adieu ma chère maman embrasse bien pour moi ma sœur dis lui que je lui écrirai souvent et sois assurée du sincère attachement de ton fils qui te chérit. »

James Morand (AML, 1411/35) Pendant son confinement aux Archives, Archichouette a découvert la correspondance des Morand. Elle décide d'écrire à son oncle Archibou.

Toi aussi, imagine que tu découvres un endroit de ton logement comme si tu découvrais un pays étranger. Tu peux écrire à Archichouette (envoie lui tes lettres sur facebook @archivesdelyon), mais tu peux aussi envoyer des lettres à tes grands-parents, tes amis, ou tes voisins!

